

ASSAUT EXPRESS

PARCE QUE LA MEILLEURE DÉFENSE, C'EST L'ATTAQUE



La hausse des frais de scolarité n'aura pas lieu !

Depuis l'annonce de la hausse des frais de scolarité, le mouvement étudiant n'a pas raté une occasion de faire entendre son message à la population et au gouvernement. Certaines associations étudiantes ont tenté de faire reculer le gouvernement en organisant deux grandes manifestations durant lesquelles plus de 50 000 étudiants et étudiantes boycottèrent leurs cours en signe de protestation. De plus, quelques centaines de militants et militantes ont occupé pacifiquement les bureaux du Ministère des Finances et de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) afin d'augmenter la pression.

Cette dernière qui réunit l'ensemble des recteurs a pris position en faveur d'une hausse des frais de scolarité encore plus rapide que celle prévue par le gouvernement. En suivant leur scénario, notre facture aurait augmenté de plus de 1500 \$ en seulement trois ans. Malgré tous ces moyens d'action, le gouvernement reste campé sur ses positions. Conséquence: l'accessibilité à l'éducation sera grandement affectée.

Le 15 mars dernier, les membres de l'AFESH ont décidé lors de leur assemblée générale (A.G.) de ne pas abdiquer et de brandir la menace d'une grève générale illimitée (GGI) pour la session d'hiver 2012. Ce moyen de pression a fait ses preuves depuis les années soixante par le mouvement étudiant québécois et a maintes fois forcé l'État à plier en faveur des ses revendications. Toutefois, il est évident que l'AFESH ne pourra pas bloquer la hausse des frais à elle seule, c'est pourquoi les membres présents à l'A.G. de grève du 15 mars 2011 ont décidé d'attendre que sept associations étudiantes aient un mandat en faveur d'une GGI à l'hiver 2012 avant de tenir une assemblée générale de déclenchement. D'ailleurs, l'Association pour une solidarité syndicale (ASSÉ) notre syndicat national,

a décidé lors de son congrès d'avril dernier d'inviter ses associations à consulter leurs membres en vue d'obtenir des mandats permettant le déclenchement d'une grève en hiver 2012.

L'ASSÉ, notre syndicat national

L'AFESH est membre de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ). Cette organisation regroupe plus de 45 000 étudiants et étudiantes à travers le Québec et lutte depuis sa fondation pour que tous et toutes puissent bénéficier d'une éducation postsecondaire accessible et de qualité. En tant que membre de l'ASSÉ, l'AFESH prend part aux prises de décisions de l'ASSÉ en participant à ses congrès.

À l'AFESH-UQAM, la démocratie participative est une valeur fondamentale, c'est pourquoi les étudiants et étudiantes en sciences humaines se réunissent régulièrement en A.G. pour décider des politiques de notre association. Ainsi, il incombe à chaque étudiants et étudiantes de participer, débattre et échanger afin de faire vivre la démocratie dans notre association.

L'assemblée générale, l'instance décisionnelle de notre association

Pour permettre aux membres d'exercer leur pouvoir décisionnel, deux assemblées générales ont déjà été convoquées pour la rentrée. La première se déroulera le mercredi 14 septembre à 12h30, tandis que la deuxième aura lieu le jeudi 22 septembre à la même heure. Ce sera l'occasion de débattre et discuter de la lutte à venir et de définir nos grandes orientations pour l'année.

Pour contacter l'AFESH

Local: J-M770
Tél: 514-987-3000 #2633
Courriel: afesh@uqam.ca

Web: www.afesh.uqam.ca
Facebook: AFESH-UQAM
Twitter: @AFESHUQAM

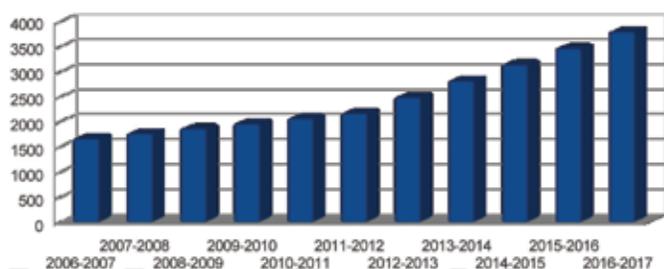
Présentez-vous au local de
l'AFESH avec votre
copie de l'Assaut-Express pour
recevoir votre
agenda associatif
gratuitement!
(Yay!)

La hausse des frais de scolarité, pour qui et pourquoi?

Le dernier budget libéral est venu confirmer ce que nous appréhendions; la hausse des frais de scolarité se veut violente. Cette session d'automne sera déterminante puisque nous donnerons un ultimatum au gouvernement pour qu'il recule sur sa décision, faute de quoi nous irons de l'avant avec une grève étudiante généralisée à l'hiver. C'est donc cette session qu'il faudra se mobiliser et augmenter la pression pour ne pas en arriver là. Il importe alors de bien connaître les faits pour sensibiliser les gens autour de nous et débattre en connaissance de cause. Voici un bref rappel de l'offensive néolibérale à laquelle nous faisons face. Il est temps de s'informer et de s'impliquer au sein de notre association étudiante afin de créer un mouvement large qui pourra renverser la vapeur.

La hausse en chiffres

Il y a déjà plus d'un an que nous en parlons, une fulgurante accélération de la hausse des frais de scolarité universitaires est à nos portes! En effet, à partir de septembre 2012 nous devons payer 325\$ de plus par année pendant 5 ans pour un total, à terme, de 3793\$ par année d'étude¹. Cela représente une hausse, par rapport aux frais de 2007 (année du début de la hausse), de 2125\$, soit 127% en 10 ans. Malheureusement, le revenu des étudiants et étudiantes n'augmente pas au même rythme et nous devons donc travailler de plus en plus pour étudier. Cette hausse, si nous ne la bloquons pas, viendra compromettre l'accessibilité aux études et augmenter drastiquement le niveau d'endettement étudiant. C'est une lutte historique qui nous attend et c'est à nous qu'incombe la responsabilité de la mener à terme.



Mutation des universités

Si les graves conséquences d'une hausse des frais de scolarité semblent évidentes, certaines mesures du budget auront des impacts moins immédiatement perceptibles, mais tout aussi dangereux à moyen terme. En effet, le gouvernement annonce son programme *Placement université* qui vise essentiellement à accroître la part de financement privé dans l'université. On promet d'augmenter le financement public proportionnellement à une augmentation des dons en provenance du privé. En bref, c'est une manière pour le gouvernement de forcer les universités à quémander des dons « philanthropiques ». En élevant les frais de scolarité et en cherchant à augmenter la part de financement privé des universités, l'État se désengage et n'assume pas le rôle qui devrait lui revenir : assurer le maximum d'accès aux études supérieures mais aussi s'assurer que l'institution soit libre et autonome face à l'influence du marché et des intérêts privés. De 1988 à 2009, le revenu de provenance publique des universités est passé de 87% à 65,8%⁴. Le reste étant assumé par les étudiants et les étudiantes ou par le revenu de provenance privée. Nous assistons donc à une réorientation progressive des universités² qui devront, de plus en plus et au détriment d'un enseignement de qualité, se mettre au service des entreprises, que ce soit à travers la recherche de dons ou par l'offre de « services » de recherche et de formation sur mesure à prix concurrentiels...

Pour plus d'informations :

1. Les chiffres proviennent du document du ministère des finances: Un plan de financement des universités équitable et équilibré
2. Pour approfondir sur l'AFÉ, voir le mémoire produit par l'ASSÉ à asse-solidarite.qc.ca
3. Institut de recherche socio-économique (IRIS), Faut-il vraiment augmenter les frais de scolarité?: Huit arguments trompeurs sur la hausse, p.11, disponible en ligne: http://www.iris-recherche.qc.ca/publications/faut-il_vraiment_augmenter_les_frais_de_scolarite.pdf
4. Ibid, p.8

Pour être au fait du mouvement étudiant, lisez l'Ultimatum de la rentrée! Disponible sur le site de l'ASSÉ ou en version papier au local de l'AFESH (J-M770)